

La Loutre d'Europe

Lutra lutra (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : 1355

- Classe : Mammifères
- Ordre : Carnivores
- Famille : Mustélidés

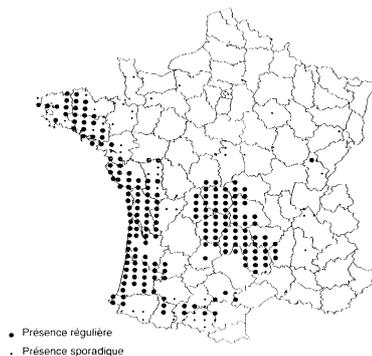
Statut et Protection

- Protection nationale : arrêté ministériel du 17.04.1981, JO du 19.05.1981
- Liste rouge nationale : espèce en danger
- Directive Habitats : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Washington : annexe I



Source : dessin de Jean Chevallier, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.

Répartition en France et en Europe



Son aire de répartition couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb, depuis le cercle polaire arctique jusqu'en Indonésie.

En France, l'espèce présente deux grands ensembles de populations : la façade atlantique et le Massif Central. En dehors de ces deux zones, les autres régions n'hébergent plus que quelques groupes d'individus relictuels, séparés des populations principales.

Description de l'espèce

La loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Sa taille varie de 70 à 90 cm pour le corps et de 30 à 45 cm pour la queue. Son poids moyen est compris entre 5 et 12 kg. Le dimorphisme sexuel est bien marqué ; les mâles sont plus corpulents et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large, front convexe, lèvres épaisses). Le pelage dense est marron foncé, plus clair sur la gorge, la poitrine et le ventre. Son anatomie (fourrure dense, corps fuselé, tête aplatie, membres courts, pattes palmées) est une bonne adaptation à son mode de vie semi-aquatique. Les laissées, appelées épreintes, sont de forme variable et de couleur verdâtre quand elles sont fraîches, de couleur noire quand elles sont sèches. Elles dégagent une odeur de poisson mêlé de miel, très caractéristique. Les traces de pas sur le sol laissent apparaître l'empreinte de quatre doigts, parfois cinq, aux pelotes digitales parfaitement ovales, terminées par une griffe courte et obtuse. La trace de la palmure est rarement visible. Dans la nature, une loutre ne vit pas plus de cinq ans.

Biologie et Ecologie

Activité : la loutre est essentiellement nocturne. Pendant la journée, elle se repose, enfouie dans un terrier ou tapie dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. La Loutre passe une grande partie de son temps d'activité dans l'eau.

Régime alimentaire: le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Elle consomme par ailleurs des amphibiens, des crustacés, des mollusques, des petits mammifères, des oiseaux, ou encore des insectes. Une loutre adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Reproduction: les loutres sont en général solitaires et ne vivent en couple que pendant la période du rut. L'accouplement a lieu dans l'eau. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles vers 3 à 4 ans. La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche). La portée compte généralement deux loutrons. Le sevrage des jeunes n'a lieu que vers l'âge de huit mois.

Caractères écologiques : la Loutre d'Europe est inféodée aux milieux aquatiques. Elle privilégie les zones relativement tranquilles, riches en proies disponibles et proches d'une végétation dense et variée (mégaphorbiaies, ourlets, ronciers...). Son domaine vital est de 10 à 25 km de rives (jusqu'à 40 km pour les mâles).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les populations ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié de ce siècle. A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, la Loutre était omniprésente et relativement abondante sur la plupart des réseaux hydrographiques et dans la majorité des zones humides de France. Dès les années trente, elle régresse nettement dans le nord, l'est et le sud-est. Dès les années cinquante, la loutre a disparu de soixante départements. Au début des années 80, l'espèce ne se maintenait plus, en effectifs suffisants, que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin. Aujourd'hui, le maintien de populations relativement stables et viables se confirme sur la façade atlantique et dans le massif central. En revanche, dans les Pyrénées, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charente, des signes de régression persistent dans certains secteurs. Toutefois, depuis une dizaine d'années, la Loutre recolonise progressivement quelques réseaux hydrographiques désertés depuis près d'un siècle. En région Centre, la Loutre est présente dans les départements du Cher et de l'Indre où elle semble montrer un renouveau qui reste à confirmer.

Menaces potentielles

Historiquement, les facteurs de déclin de La loutre sont liés à son piégeage et à sa chasse. Aujourd'hui, les principales raisons du déclin sont :

- la destruction des habitats aquatiques ;
- la pollution des eaux de surface par les métaux lourds et les organochlorés ;
- l'eutrophisation de l'eau (qui provoquent la raréfaction du peuplement piscicole) ;
- la contamination par des produits toxiques agricoles ou industriels ;
- les collisions routières ;
- les captures par des engins de pêche ;
- la destruction liée aux pièges à Ragondins ou aux appâts empoisonnés ;
- et, dans une moindre mesure, le dérangement.

Localisation sur le site

Plusieurs contacts ont été réalisés au printemps 2003 au niveau de l'île de Mailly à Saint-Benoît-sur-Loire et à environ 1 km en aval de ce secteur.

Le passage sur cette zone semble régulier. Il s'agit probablement d'individus subadultes qui cherchent des cantonnements et des partenaires. Signalons qu'un garde-chasse carpiste a observé l'espèce sur des étangs qu'il a en gestion vers l'intérieur des terres. (René ROSOUX, com. pers.)

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

La situation actuelle dans le Cher est nouvelle car elle correspond à un mouvement de recolonisation de l'amont vers l'aval. En effet, la rareté des indices de présence correspond à la situation classique d'un espace dans lequel les loutres en faible effectif n'ont pas la nécessité de marquer leurs territoires. L'analyse de la répartition de l'espèce indique que les populations de cette portion de l'Allier et de la Loire moyenne pourraient bientôt constituer la tête de pont d'une reconnexion par la Loire des deux grands ensembles populationnels du pays. La qualité du secteur apparaissant de surcroît très favorable, le site jouera un rôle primordial pour l'avenir de la Loutre sur le bassin de la Loire.

Principes de gestion conservatoire

La (ré)installation de la Loutre sur l'Allier aval et en Loire moyenne dépend avant tout de la conservation ou de la restauration de ses habitats le long des linéaires de l'Allier et de la Loire, ainsi que de leur interconnexion.

Les populations de l'espèce profiteront également directement de l'ensemble des mesures destinées à améliorer la qualité des eaux.